

Délibération 2022-05-CFVE

Séance du 03 mars 2022

Extrait du recueil des actes du
Conseil de la Formation et de Vie Etudiante

Modification du calendrier des formations applicables pour l'année universitaire 2022-2023

Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE) de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) en formation plénière s'est réuni le jeudi 03 mars 2022 dans l'amphithéâtre 500 du bâtiment Matisse sur le Site du Mont Houy, sur la convocation de M. Abdelhakim Artiba, Président de l'Université et sous la présidence de Monsieur Franck Barbier, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE).

Le quorum étant atteint,

Vu le code de l'éducation ;

Vu la délibération 2022-01-CFVE du Conseil de la Formation et Vie Etudiante du 03 février 2022 ;

M. Franck Barbier propose aux membres d'apporter la modification ci-dessous au calendrier des formations applicable pour l'année universitaire 2022-2023 élaboré dans un objectif de continuité de service :

Calendrier des inscriptions 2022 : Du mardi 10 mai* au **vendredi 15 juillet 2022** et du lundi 22 août au vendredi 30 septembre 2022. (* Sous réserve de la réception de l'arrêté fixant les droits d'inscription. L'ouverture de la campagne de collecte de la CVEC aura lieu le 3 mai 2022)

Remarque : la procédure d'inscription se fera de manière dématérialisée sauf publics spécifiques.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante approuve à l'unanimité des voix la modification apportée au calendrier des formations applicable pour l'année universitaire 2022-2023.

Pour : 20 voix

Contre : 1 voix

Abstention : 1 voix

Valenciennes, le 03 mars 2022

Abdelhakim Artiba
Président



UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE
Université
Polytechnique
HAUTS-DE-FRANCE